



**Conception : ESCP BS – HEC Paris**

**FILIÈRE ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE ET  
FILIÈRE LITTÉRAIRE**

**VOIE GÉNÉRALE, TECHNOLOGIQUE  
et programme ENS ULM A/L et ENS Lyon**

**ÉTUDE et SYNTHÈSE DE TEXTES**

**Mercredi 3 mai 2023, de 14 h. à 18 h.**

***Vous présenterez, en 300 mots (tolérance de 10% en plus ou en moins), une synthèse des trois textes ci-après, en confrontant, sans aucune appréciation personnelle et en évitant autant que possible les citations, les divers points de vue exprimés par leurs auteurs.***

***Mentionnez le décompte par 50 mots et indiquez en fin de copie le nombre de mots utilisés.***

***Aucun document n'est autorisé. L'utilisation de toute calculatrice et de tout matériel électronique est interdite.***

\*\*\*\*\*

**TEXTE 1**

Pour devenir sensible et pitoyable, il faut que l'enfant sache qu'il y des êtres semblables à lui qui souffrent ce qu'il a souffert, qui sentent les douleurs qu'il a senties, et d'autres dont il doit avoir l'idée, comme pouvant les sentir aussi. En effet, comment nous laissons-nous émouvoir à la pitié, si ce n'est en nous transportant hors de nous et nous identifiant avec l'animal souffrant, en quittant, pour ainsi dire, notre être pour prendre le sien ? Nous ne souffrons qu'autant que nous jugeons qu'il souffre ; ce n'est pas dans nous, c'est dans lui que nous souffrons. Ainsi nul ne devient sensible que quand son imagination s'anime et commence à le transporter hors de lui.

Pour exciter et nourrir cette sensibilité naissante, pour la guider ou la suivre dans sa pente naturelle, qu'avons-nous donc à faire, si ce n'est d'offrir au jeune homme des objets sur lesquels puisse agir la force expansive de son cœur, qui le dilatent, qui l'étendent sur les autres êtres, qui le fassent partout retrouver hors de lui ; d'écarter avec soin ceux qui le resserrent, le concentrent, et tendent le ressort du moi humain ; c'est-à-dire, en d'autres termes, d'exciter en lui la bonté, l'humanité, la commisération, la bienfaisance, toutes les passions attirantes et douces qui plaisent naturellement aux hommes, et d'empêcher de naître l'envie, la convoitise, la haine, toutes les passions repoussantes et cruelles, qui rendent, pour ainsi dire, la sensibilité non seulement nulle, mais négative, et font le tourment de celui qui les éprouve ?

Je crois pouvoir résumer toutes les réflexions précédentes en deux ou trois maximes précises, claires et faciles à saisir.

### *Première maxime*

*Il n'est pas dans le cœur humain de se mettre à la place des gens qui sont plus heureux que nous, mais seulement de ceux qui sont plus à plaindre.*

Si l'on trouve des exceptions à cette maxime, elles sont plus apparentes que réelles. Ainsi l'on ne met pas à la place du riche ou du grand auquel on s'attache ; même en s'attachant sincèrement, on ne fait que s'approprier une partie de son bien-être. Quelquefois on l'aime dans ses malheurs ; mais, tant qu'il prospère, il n'a de véritable ami que celui qui n'est pas la dupe des apparences, et qui le plaint plus qu'il ne l'envie, malgré sa prospérité.

On est touché du bonheur de certains états, par exemple de la vie champêtre et pastorale. Le charme de voir ces bonnes gens heureux n'est point empoisonné par l'envie ; on s'intéresse à eux véritablement. Pourquoi cela ? Parce qu'on se sent maître de descendre à cet état de paix et d'innocence, et de jouir de la même félicité ; c'est un pis-aller qui ne donne que des idées agréables, attendu qu'il suffit d'en vouloir jouir pour le pouvoir. Il y a toujours du plaisir à voir ses ressources, à contempler son propre bien, même quand on n'en veut pas user.

Il suit de là que, pour porter un jeune homme à l'humanité, loin de lui faire admirer le sort brillant des autres, il faut le lui montrer par les côtés tristes ; il faut le lui faire craindre. Alors, par une conséquence évidente, il doit se frayer une route au bonheur, qui ne soit sur les traces de personne.

### *Deuxième maxime*

*On ne plaint jamais dans autrui que les maux dont on ne se croit pas exempt soi-même.*

*« Non ignara mali, miseris succurrere disco. »<sup>1</sup>*

Je ne connais rien de si beau, de si profond, de si touchant, de si vrai, que ce vers-là.

Pourquoi les rois sont-ils sans pitié pour leurs sujets ? C'est qu'ils comptent de n'être jamais hommes. Pourquoi les riches sont-ils si durs pour les pauvres ? C'est qu'ils n'ont pas peur de le devenir. Pourquoi la noblesse a-t-elle un si grand mépris pour le peuple ? C'est qu'un noble ne sera jamais roturier. Pourquoi les Turcs sont-ils généralement plus humains, plus hospitaliers que nous ? C'est que, dans leur gouvernement tout à fait arbitraire, la grandeur et la fortune des particuliers étant toujours précaires et chancelantes, ils ne regardent point l'abaissement et la misère comme un état étranger à eux ; chacun peut être demain ce qu'est aujourd'hui celui qu'il assiste. Cette réflexion, qui revient sans cesse dans les romans orientaux, donne à leur lecture je ne sais quoi d'attendrissant que n'a point tout l'appât de notre sèche morale.

N'accoutumez donc pas votre élève à regarder du haut de sa gloire les peines des infortunés, les travaux des misérables ; et n'espérez pas lui apprendre à les plaindre, s'il les considère comme lui étant étrangers. Faites-lui bien comprendre que le sort de ces malheureux peut être le sien, que tous leurs maux sont sous ses pieds, que mille événements imprévus et inévitables peuvent l'y plonger d'un moment à l'autre. Apprenez-lui à ne compter ni sur la naissance, ni sur la santé, ni sur les richesses ; montrez-lui toutes les vicissitudes de la fortune ; cherchez-lui les exemples toujours trop fréquents de gens qui, d'un état plus élevé que le sien, sont tombés au-dessous de celui de ces malheureux ; que ce soit par leur faute ou non, ce n'est pas maintenant de quoi il est question ; sait-il seulement ce que c'est que faute ? N'empiétez jamais sur l'ordre de ses connaissances, et ne l'éclairiez que par les lumières qui sont à sa portée : il n'a pas besoin d'être fort savant pour sentir que toute la prudence humaine ne peut lui répondre si dans une heure il sera vivant ou mourant ; si les douleurs de la néphrétique ne lui feront point grincer les dents avant la nuit ; si dans un mois il sera riche ou pauvre, si dans un an peut-être il ne rampera point sous le nerf de bœuf dans les galères d'Alger. Surtout n'allez pas lui dire tout cela froidement comme son catéchisme ; qu'il voie, qu'il sente les calamités humaines : ébranlez, effrayez son imagination des périls dont tout homme est sans cesse environné ; qu'il voie autour de lui tous ces abîmes, et qu'à vous les entendre décrire, il se presse contre vous de peur d'y tomber. Nous le rendrons timide et poltron, direz-vous. Nous verrons dans la suite ; mais quant à présent, commençons par le rendre humain ; voilà surtout ce qui nous importe.

### *Troisième maxime*

*La pitié qu'on a du mal d'autrui ne se mesure pas sur la quantité de ce mal, mais sur le sentiment qu'on prête à ceux qui le souffrent.*

---

<sup>1</sup> Vers de Virgile : « N'ignorant pas le malheur, je sais aider les misérables » (*Énéide*, I, 630).

On ne plaint un malheureux qu'autant qu'on croit qu'il se trouve à plaindre. Le sentiment physique de nos maux est plus borné qu'il ne semble ; mais c'est par la mémoire qui nous en fait sentir la continuité, c'est par l'imagination qui les étend sur l'avenir, qu'ils nous rendent vraiment à plaindre. Voilà, je pense, une des causes qui nous endurcissent plus aux maux des animaux qu'à ceux des hommes, quoique la sensibilité commune dût également nous identifier avec eux.

Jean-Jacques Rousseau, *Émile ou de l'éducation*, 1762

## TEXTE 2

La théâtralité que l'on reproche souvent à la colère émane du désir de trouver des spectateurs ou des auditeurs qui prendront conscience du tort dont le coléreux se juge victime. En se donnant à voir ou à entendre, ce dernier postule que son sentiment est bien fondé et qu'il peut en rendre raison.

En ce sens, l'homme est un être *qui cherche des raisons à sa colère*. Même si elle s'ancre dans des processus biologiques que l'on peut retrouver chez les autres animaux, la colère est spécifiquement humaine du fait que celui qui l'éprouve tente de la légitimer auprès des autres et de lui-même. Un accès de colère s'accompagne généralement d'une avalanche de paroles plus ou moins sensées ; les colères froides et apparemment muettes sont en réalité l'objet d'un discours intérieur qui vire parfois au ressassement. Par la parole, le coléreux prend le monde à témoin de ce que l'offense qui lui est faite ne peut rester sans suites. Même au comble de la déraison, il recherche des raisons.

C'est ce « *logos* implicite » au « cri »<sup>1</sup> qui fait de l'emportement une passion politique. De la colère qui cherche à donner ses raisons, on peut dire ce que Jacques Rancière dit de l'activité politique en général : « elle fait voir ce qui n'avait pas lieu d'être vu, fait entendre un discours là où seul le bruit avait son lieu, fait entendre comme discours ce qui n'était entendu que comme bruit<sup>2</sup> ». Expression d'une « mésestente », la colère contredit le consensus dont le risque est de légitimer les abandons en matière de justice au nom du principe de réalité. Cette mésestente n'est pas pour autant sans issue puisque, à partir du moment où il se met à parler, le coléreux ne se présente pas comme la victime d'un « tort absolu » qui ne pourra jamais être réparé. Il entre plutôt dans un litige où l'offense ressentie devient publique.

C'est à ce niveau que se pose le problème de la justice. Comme telle, la colère n'est ni juste ni injuste : la question de la légitimité ne s'applique pas aux émotions. Elle se pose en lien avec les raisons que ceux qui éprouvent ce sentiment apportent pour l'expliquer. L'erreur des conceptions purement procédurales de la démocratie n'est pas d'insister sur les règles qui doivent présider à l'échange des arguments, mais de garder le silence sur les situations qui rendent nécessaire un tel échange. Car il n'y aurait pas besoin de procédures dans un monde où les normes politiques ou sociales ne feraient pas l'objet d'un intérêt passionné, et parfois violent. Des acteurs peuvent, comme le voulait John Rawls, placer un « voile d'ignorance » sur leurs intérêts particuliers et sur la position qu'ils occuperaient dans une société juste. Mais ils ne peuvent ignorer qu'ils sont intéressés à la justice elle-même, ce qu'ils expérimentent dans leurs emportements contre les partages inéquitables à l'œuvre dans leur environnement.

Ici, la question n'est pas tant de savoir si la colère est provoquée par une offense qui nous est adressée ou par une injustice faite à autrui : celui qui est « hors de soi » a déjà cessé de n'envisager que son point de vue particulier. La colère transforme plutôt le sujet en sociologue amateur : de proche en proche, c'est l'ensemble du contexte social qui est soumis à la critique par celui qui se juge offensé. On a dit que la sociologie a pour but de « rendre la réalité inacceptable<sup>3</sup> ». Encore faut-il que l'ordre du monde soit perçu comme inacceptable d'un certain point de vue. La colère politique constitue l'événement de cette perception.

À l'inverse, les colères vaines sont celles qui sont incapables de se dire dans un autre langage que celui des préférences individuelles. Une attitude, des mœurs, une forme de vie quelconque ne nous

<sup>1</sup> Allusion à une phrase de Paul Ricoeur : « Si la colère est un cri, la justice corrective et l'amitié politique en seraient le *logos* implicite », dans « Aristote, de la colère à la justice et à l'amitié politique », *Esprit*, novembre 2002, p. 28.

<sup>2</sup> Jacques Rancière, *La Mésestente*, Paris, Galilée, 1995, p. 53.

<sup>3</sup> Luc Boltanski, *Rendre la réalité inacceptable*, Paris, Demopolis, 2008.

« reviennent pas », et l'on en conclut au scandale moral. Dans ce genre d'exaspérations, le sujet s'emporte, mais sans faire un pas hors de lui-même. L'émotion est son propre juge et la raison de la colère ne prend pas la peine de se dire. Cette logique est celle du lynchage : on la retrouve à l'œuvre lorsqu'une indignation désigne des coupables plutôt que de se confronter aux normes qu'elle conteste et à celles qu'elle promet implicitement.

Un sujet est dépossédé de sa colère à chaque fois qu'on ne le laisse pas parler jusqu'au point où l'émotion ne se suffit plus à elle-même, mais réclame le renfort des arguments ou la puissance du récit. Dans les mises en scènes médiatiques de la colère, par exemple, quelques « scandalisés » portent le drapeau des colères populaires en s'exonérant du devoir de faire paraître leurs raisons. La force d'une image ou l'intensité d'un coup de sang y sont la marque d'une authenticité que l'on impose en guise de jugement politique. Faute de temps pour expliciter le scandale, on substitue la tripe au cœur en offrant une catégorie de la population à la vindicte publique.

Le devenir-spectacle de la mécontente reconstitue ce que la colère devait justement interrompre : l'impératif de consensus qui contraint au silence. Celui qui s'obstine à demander des raisons apparaîtra suspect de ne pas vouloir faire corps avec l'indignation publique. Lorsque les frustrations privées sont enjointes de se dire dans un langage stéréotypé, la colère cesse de faire rupture avec l'ordre des choses pour devenir le meilleur allié de sa perpétuation.

Nous avons de bonnes raisons de nous méfier des colères majoritaires. Les indignations ne deviennent consensuelles que lorsqu'elles ont perdu leur pouvoir d'interroger le réel. En général, elles débouchent sur la désignation d'un ennemi (aujourd'hui l'étranger, l'islam, parfois la modernité elle-même) rendu responsable de tous les désagréments du présent. L'objet de la colère prime alors sur ses raisons et l'énergie positive contenue dans nos emportements se trouve dilapidée dans le spectacle sans charme des humeurs.

C'est moins la démocratisation de la colère qu'il faut craindre que sa capture par des discours indignés emplis d'évidences sur ce que sont les « nobles causes ». En démocratie, le « droit à la colère » s'exerce qu'on le veuille ou non : c'est la conséquence d'un monde où l'irrespect à l'égard des valeurs n'est plus censé faire l'unanimité contre lui. L'enjeu est plutôt de retrouver le désir sous les colères. Ce désir est désir d'autre chose que l'offense, en ce sens il est politique de part en part.

**Michaël Fœssel, « Les raisons de la colère »,  
Revue *Esprit*, Mars/Avril 2016**

### TEXTE 3

*Si vous n'êtes pas en colère, c'est que vous ne faites pas attention ! Écoutez la Science ! A quoi ça sert d'aller à l'école si vous-mêmes vous ne l'écoutez pas ?*

Il ne faut pas être expert pour déceler dans ces slogans de la colère, des sentiments de trahison et d'injustice. Mais aussi, l'invocation des sciences – souvent perçues comme l'antithèse de la sphère émotionnelle et affective. En filigrane, on comprend sans trop d'effort que c'est bien parce que les « sciences » sont limpides que les jeunes sont en colère. C'est bien parce que « les faits sont là », qu'ils et elles ressentent un profond sentiment de trahison vis-à-vis des élites politiques et de leurs aînés : « vous, qui saviez, mais qui n'avez rien fait ».

Alors que notre imaginaire moderne et occidental nous pousse encore trop souvent à opposer « rationalité » (des « sciences » par exemple) et « émotions », avec un penchant affirmé pour la première, et un dénigrement chronique pour les secondes, les jeunes articulent de manière spontanée une relation beaucoup plus imbriquée entre les deux. Il n'y a pas une « rationalité » d'une part, et « des émotions » d'autre part. Et les secondes ne sont pas les ennemies de la première. Il y a des manières d'interagir et de comprendre le monde, dans lesquelles interviennent nos activités cognitives et affectives. C'est d'ailleurs ce que nous apprennent les recherches récentes en neurosciences qui identifient les mêmes zones cérébrales comme responsables à la fois de ce qu'on associe communément avec des jugements réfléchis et « rationnels », et des réactions émotives, parfois plus spontanées. Christophe Traïni, spécialiste des registres émotionnels et des processus politiques, résume très bien l'état de la question : « *Contre le dualisme cartésien du corps et de l'esprit, de la passion et de la raison,*

*l'étude des mécanismes du cerveau a révélé l'inextricable imbrication qui lie les états affectifs et les opérations mentales qui permettent aux êtres humains d'appréhender le monde qui les entoure.<sup>1</sup> »*

Reconnaître l'imbrication de nos dimensions affectives dans nos modes d'action et d'interaction, sans en dénigrer ni en surestimer l'importance, est une étape importante. Elle nous permet en effet d'entrevoir d'autres manières de penser et d'appréhender la question climatique elle-même. En particulier, l'expression explicite des émotions qu'elle suscite chez les jeunes nous amène sur un terrain plus sensible qui ouvre des manières de penser le changement climatique comme un « *phénomène qui refaçonne nos perceptions de nous-mêmes, de notre place dans le monde, de nos sociétés et de l'humanité sur Terre<sup>2</sup>* ».

Au-delà de l'euphorie joyeuse des manifestations hebdomadaires (surtout entre janvier 2019 et mai 2019), il y a, comme émotion dominante chez les jeunes pour le climat, l'indignation. Dans la lignée des mouvements « des Indignés » de 2011, l'indignation est souvent perçue aujourd'hui comme l'émotion de « révolution » par excellence ; celle dont s'emparent des groupes et individus qui dénoncent une injustice et se mettent en mouvement, collectivement.

L'injustice première qui est dénoncée par les jeunes porte surtout sur l'inaction politique – c'est-à-dire l'absence d'action suffisante, ou l'impression plus diffuse d'un « trop peu, trop tard » qui contraste avec l'urgence véhiculée par les rapports scientifiques. Cette inaction est vécue comme une injustice, précisément parce qu'ils et elles seront affectés disproportionnellement par les décisions (et indéterminations) politiques actuelles ; (in)décisions auxquelles de nombreux activistes n'ont d'ailleurs pas pu contribuer (encore trop jeunes pour voter).

Par ailleurs, alors que l'indignation est souvent réduite à une simple extension morale de la colère, l'indignation politique des jeunes pour le climat révèle également autre chose : un profond sentiment d'abandon et de trahison ; l'impression de « *ne plus s'entendre dans un discours qui sonne faux<sup>3</sup>* » qui fonctionne alors comme levier de contestation. En effet, l'indignation, comme l'explique Frédéric Lordon, est une émotion politique puissante, dans le sens où elle permet de surpasser des situations individuelles – de devenir un affect commun – par la dénonciation publique de « l'intolérable ». Ainsi, avec l'indignation des jeunes pour le climat, un nouveau seuil d'intolérable apparaît plus nettement : l'absence ou l'insuffisance de l'action politique en matière climatique n'est plus tolérée par une partie grandissante de la société.

Néanmoins, malgré son potentiel politique de dénonciation, l'indignation peut parfois mener au désenchantement plutôt qu'à la concrétisation d'un nouveau seuil de « tolérable ». En effet, pour que l'indignation débouche sur quelque chose, il faut que les mouvements qu'elle a générés puissent « *sortir de l'apesanteur de l'insurrection, et revenir sur terre à leur manière [...], sinon c'est l'ordre établi qui se chargera de les y faire revenir, et à la sienne<sup>4</sup>* ». Et pour « revenir sur terre » justement, comme nous y exhorte le philosophe Bruno Latour<sup>5</sup>, il ne suffira pas de trouver les bonnes « solutions technologiques », il faudra également générer de nouvelles sensibilités affectives, des nouveaux objets de désir et d'aspirations, en dehors des injonctions à l'optimisme permanent du capitalisme. Il faudra, à la fois puiser dans des passions plus tristes liées, telles que la culpabilité, le deuil, et la peur, et reimaginer les objets de notre espoir.

**Louise Knops, « Si vous n'êtes pas en colère, c'est que vous ne faites pas attention », *Politique* n°118, décembre 2021**

<sup>1</sup> C. Traïni, « Registres émotionnels et processus politiques », *Raisons politiques*, Presses de Sciences Po 2017/1, n° 65, pages 15 à 29.

<sup>2</sup> M. Hulme, *Why we disagree about climate change*, Cambridge University Press, 2009.

<sup>3</sup> A. Ogien et S. Laugier, *Pourquoi désobéir en démocratie*, Paris, La Découverte, 2010.

<sup>4</sup> « Les puissances de l'indignation », entretien avec F. Lordon, *Esprit*, n°3-4, mars-avril 2016.

<sup>5</sup> Bruno Latour, *Où atterrir : comment s'orienter en politique*, Paris, La Découverte, 2017.





